

**POUR INFORMATION**

**Commission des affaires sociales**

**Auditions ouvertes à l'ensemble des membres de la commission**



**AUDITIONS DE M. DIDIER MARTIN, RAPPORTEUR SUR LES ARTICLES 31 A 38, 57, 57 BIS ET 78  
DU PROJET DE LOI RELATIF À LA DIFFÉRENCIATION, LA DÉCENTRALISATION, LA DÉCONCENTRATION  
ET PORTANT DIVERSES MESURES DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE (N° 4406)**

**Lundi 25 octobre 2021**

*(Visioconférence ne faisant pas l'objet d'une retransmission et non ouverte à la presse)*

<b>15 h 00 – 15 h 45</b>	<b>Direction générale de l'offre de soins (DGOS) – Mme Sandrine Billet</b> , sous-directrice du pilotage de la performance des acteurs de l'offre de soins (SD/PF), <b>Mme Emmanuelle Cohn</b> , adjointe à la sous-directrice, <b>M. Samuel Delafyus</b> , chef du bureau Coopérations et contractualisations à la SD/PF, et <b>M. Lyonel Verley</b> , adjoint à la cheffe de bureau efficience des établissements de santé publics et privés (PF1)
<b>15 h 45 – 16 h 30</b>	<b>Régions de France – Mme Françoise Jeanson</b> , vice-présidente de la région Nouvelle Aquitaine
<b>16 h 30 – 17 h 15</b>	<b>Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis – M. Stéphane Troussel</b> , président, et <b>M. Arnaud Bontemps</b> , directeur de cabinet adjoint